

LES FAILLITES LYONNAISES. AU XIX^e SIECLE

Les faillites du XIX^e siècle n'ont jusqu'à présent suscité qu'un faible intérêt malgré leur présence parfois massive dans les archives départementales ou les greffes des tribunaux de commerce. On s'est contenté le plus souvent, d'en faire un indicateur sommaire de la conjoncture, alors que la consultation de la masse des dossiers fournit des documents nombreux et précis (surtout lorsque les archives privées sont rares) sur des entreprises de toutes sortes. L'objection et la critique sont immédiates : les faillis sont les vaincus de l'évolution économique et ils n'en seraient que les témoins à charge. Ne comptons donc pas sur eux pour étudier ni le profit ni l'investissement et ne demandons à la source que ce qu'elle est : film négatif de l'initiative économique et vaste cimetière des ambitions perdues et des échecs.

Rappelons que l'intérêt de la faillite n'est pas purement local, puisqu'elle est jugée et liquidée au siège social, attributif de juridiction, même si les installations industrielles et les filiales sont situées dans plusieurs départements, voire à l'étranger.

Selon les lieux et les circonstances, ces archives ont été plus ou moins bien conservées à Lyon, elles se répartissent de la façon suivante : de 1803 à 1854, les dossiers de faillites, en liasses mensuelles sont conservées aux archives départementales du Rhône, seule manque l'année 1817. Le tribunal de Commerce garde les registres in-folio d'inscription de faillite à partir de 1834 et les pièces des dossiers de faillites regroupées en registres mensuels. Il est évident que l'ordre strictement chronologique, sans regroupement par faillite, complique considérablement l'examen de chaque cas depuis le jour de l'ouverture jusqu'au redressement ou bi-

lan définitif, processus qui peut s'étaler sur plusieurs années pour les faillites importantes.

Rappelons enfin que des données globales et nationales se trouvent dans F 20 742 et 743 des Archives Nationales (données jusqu'en 1854 mais incomplètes) et dans les annuaires statistiques de la France indiquant le montant national des faillites liquidées dans l'année depuis 1874.

Le dépouillement aussi systématique que possible de ces sources pour la période 1803-1890 a fourni un total de 9341 faillites, d'intérêt inégal il est vrai. De cette masse se dégagent quelques orientations d'études possibles : nous y trouvons d'abord un instrument d'examen des crises, de la conjoncture et plus encore peut-être des phases longues de tension économique, puis un large répertoire des types professionnels, enfin une possibilité d'étude des espaces économiques perçus à travers les bilans : débiteurs et créditeurs, fournisseurs et clients, distinction d'ailleurs plus nette dans les entreprises commerciales que dans les entreprises industrielles.

L'ampleur de la source nous interdit de rentrer dans une étude détaillée et nous convie à une présentation d'ensemble

Rythme et évolution des faillites :

La courbe générale des faillites (Graph. 1) n'est que le résumé d'un long dépouillement et son enseignement direct est limité. En effet la longue durée des faillites n'est pas abordable par les moyens statistiques habituels puisqu'il ne s'agit ni de prix, ni de production, ni des habituelles fluctuations courtes, moyennes ou longues. D'autre part le montant des passifs a un sens ambigu : un faible montant peut signifier la prospérité (années 1850) ou bien la stagnation et le faible renouvellement (années 1830). Quant à l'augmentation du montant des faillites, il peut indiquer soit la difficulté, soit la croissance du volume économique.

Pour clarifier cette courbe et sortir du rythme traditionnel des crises

intradécennales, nous avons calculé la moyenne annuelle du passif des faillites en cinq périodes : (2)

1803 - 1814	: 12 années passif de 4.120.306 francs
1815 - 1839	: 24 années passif de 2.299.309 francs
1840 - 1848	: 9 années passif de 9.320.346 francs
1849 - 1861	: 13 années passif de 4.025.377 francs
1862 - 1879	: 19 années passif de 6.692.932 francs
1880 - 1890	: 11 années passif de 12.158.504 francs

Constatons d'abord la montée du volume des faillites qui correspond, grossièrement au développement de l'activité économique globale.

La succession des phases nous montre 3 phases courtes de poussée des faillites : Empire, 1840-1848, 1880-1890 et 3 phases plus longues marquées par un niveau plus bas.

Cette notion de phases et de niveau moyen des faillites nous paraît plus intéressant que l'étude successive des crises, l'arbre cachant souvent la forêt. On notera, par exemple, que la période 1840-1848 connaît de nombreuses faillites ce qui est économiquement plus important que l'étude minutieuse de la crise de 1847. Si l'on constate par ailleurs que les années 1840 possèdent des indices nombreux d'une vive activité économique, (hausse de la production textile après une longue stagnation, multiplication des actes de sociétés, création de nouvelles industries), il faut en conclure que le haut niveau des faillites qui, annuellement, annonce la crise, traduit au contraire sur une plus longue durée la caducité de certaines formes économiques (en particulier de l'appareil commercial), leur renouvellement et donc la vigueur des transformations. S'il est des faillites conjoncturelles, il en est aussi de purement structurelles.

A l'intérieur de ces phases, il est possible de mesurer la crise traditionnelle. Nous avons pris comme exemple la période 1803-1814 :

- l'intensité de la crise peut s'exprimer ainsi : si la moyenne annuelle du montant des passifs est égale à 100, les variations annuelles sont les suivantes : (3)

1803 : 149,71	1809 : 48,95
1804 : 71,67	1810 : 230,65
1805 : 140,36	1811 : 39,05
1806 : 87,11	1812 : 36,36
1807 : 40,80	1813 : 110,26
1808 : 67,96	1814 : 170,13

- La durée et les phases de chaque crise peuvent se mesurer par comparaison à la moyenne mensuelle des passifs : la moyenne mensuelle de la période 1803-1814 étant de 343.728 F., les étapes de la "crise de 1810" à Lyon sont :

	Montant du passif	Indice
Novembre 1809	1.124.728 F.	327
Mai 1810	4.621.514	1344
Juin 1810	446.278	129
Novembre 1810	1.231.234	358
Décembre 1810	2.491.399	724

La Taille des Faillites.

Témoignage, elle aussi, de l'état économique et social, elle nous retiendra sous trois aspects successifs.

- Le plus immédiat, sinon le plus intéressant sera la taille moyenne des faillites, nous l'avons calculé simplement de 5 ans en 5 ans (4). Notons la tendance générale à la baisse au cours du siècle ; à l'intérieur de celle-ci, les années de crise ont des moyennes beaucoup plus élevées alors que pendant les années courantes seul le "menu fretin" dépose bilan.

La tendance générale à la baisse conjuguée avec un total annuel en hausse confirme, bien entendu, la croissance du nombre des faillites.

- Un aspect plus frappant peut-être sera la modification de la répartition annuelle des faillites par importance, nous avons choisi 2 années particulièrement démonstratives :

	1840
faillites supérieures à 3 millions de francs	2
faillites comprises entre 1 et 3 millions	2

faillites comprises entre 500.000 et 1 million	4
faillites comprises entre 200.000 et 500.000	5
faillites comprises entre 100.000 et 200.000	5
faillites comprises entre 50.000 et 100.000	8
faillites inférieures à 50.000	48

1888

faillites supérieures à 20 millions de francs	1
faillites comprises entre 500.000 et 20 millions	1
faillites comprises entre 100.000 et 500.000	11
faillites inférieures à 100.000	70
faillites closes pour insuffisance d'actif	225

D'une part une hiérarchie de faillites relativement pyramidale, sans discontinuité notable, témoignant d'une économie assez homogène, d'agents économiques moyennement différenciés. Au contraire les faillis de 1888 se trouvent rejetés aux deux extrémités de l'échelle : une énorme faillite réalise la plus grande partie du passif, une épaisse troupe de faillis "pauvres" dont l'actif est si ténu que la procédure de faillite n'a pas été menée à son terme, les frais ne pouvant être couverts. Cette évolution indique le caractère plus capitaliste de l'économie et nous fait déjà percevoir le troisième aspect caractéristique de l'évolution de la taille des faillites.

- Après 1870, en effet, les fonds de faillite sont submergés par les faillites closes pour insuffisance d'actif (5). Cette invasion fait d'ailleurs perdre une partie de son intérêt à la source. Ce type de faillite correspond aux commerces de détail qui se développent, et perdent de leur ancien poids : Boulanger, Boucher, Débit de boisson, Tailleur. Incessante et monotone litanie des registres du greffe du Tribunal de Commerce. Par leur nombre ces métiers constituent la catégorie la plus importante. La cause en est d'abord sociale : l'accession des classes populaires au petit commerce entraîne cette "démocratisation de la faillite". D'autre part le phénomène économico-politique de l'apparition ou de l'accentuation de la "province" entraîne un relatif déclin des grandes fonctions économiques et centralisées et le

drainage des grandes affaires. Enfin il semble bien que l'industrie soit moins sujette à la faillite que le commerce.

Le Contenu des faillites.

Nous avons retenu pour l'évoquer 4 années particulièrement riches en faillites : (6)

	% du Total des passifs.			
	1810	1840	1857	1877
Banque A-gents de change	45, 14	23, 5	0	20, 64
Commerce de détail	6, 30	9, 52	37	16, 25
Commerce de gros	36, 70	51, 33	11, 39	12, 05
Artisanat petite industrie	11, 55	8, 07	2, 57	23, 80

Ces quelques années et ces quelques pourcentages nous font constater la transformation du caractère des crises : le grand commerce décline et est remplacé par le commerce de détail, le caractère bancaire recule mais se maintient, l'artisanat et la petite industrie deviennent plus nombreux. Mais n'induisons pas de l'existence de faillites à une situation de l'économie.

L'évidence est que jusqu'en 1857 la banque et le grand commerce fournissent plus de la moitié des passifs, que la crise de 1857 est bien à Lyon comme ailleurs une crise industrielle (la moitié des passifs) à base sidérurgique, et qu'en 1878, Marchands-Fabricants (Le Marchand Fabricant de 1877 est plus souvent un industriel qu'en 1840) et petits industriels représentent 50,4 % du total. Grossièrement, nous retrouvons donc l'opposition entre crise ancienne et crise moderne, rendue d'ailleurs ici plus floue par le caractère hybride du Marchand fabricant. Aussi pendant tout le siècle, la fonction commerçante paraît particulièrement exposée sur le front de la faillite alors que de nombreuses branches industrielles bien

représentées à Lyon semblent, en général, à l'abri de ces aléas.

Conjoncture lyonnaise et conjoncture nationale

Nous avons tenté ce rapprochement dans la mesure des documents disponibles : soit le rapport du passif lyonnais au passif national de 1820 à 1840 grâce à F 20 742 et de 1874 à 1884 grâce à l'annuaire statistique de la France (7).

Pendant la première période Lyon fournit en moyenne 3,5 % du passif national avec des dépassements en

1823 : 5,68 %	1831 : 5,83
1827 : 6,65	1840 : 9,92
1829 : 4,29	

Pendant la deuxième période le pourcentage lyonnais est presque identique (3,80%) avec 3 dépassements en :

1881 : 3,89 %
1882 : 14,39
1883 : 3,97

Dans les deux cas la montée est forte au moment des crises, par contre le taux est particulièrement bas par temps calme. Illustration de la double constatation banale de la solidité habituelle de l'économie lyonnaise, mais aussi de sa vive sensibilité aux crises ce qui n'étonnera pas, vu le caractère spéculatif de la place. Si les autres et rares grandes villes françaises ont un comportement identique, les poussées de crise sont bien des phénomènes urbains.

*

*

*

Ces quelques propos nous ont permis de rappeler l'intérêt des dossiers de faillite. Nous n'avons pas oublié pour autant la question majeure : quelle est la représentativité de la faillite ? Est-ce le sort réservé aux formes économiques vieilles, obsolètes, inadaptées ? Et donc seules certaines activités seraient frappées.

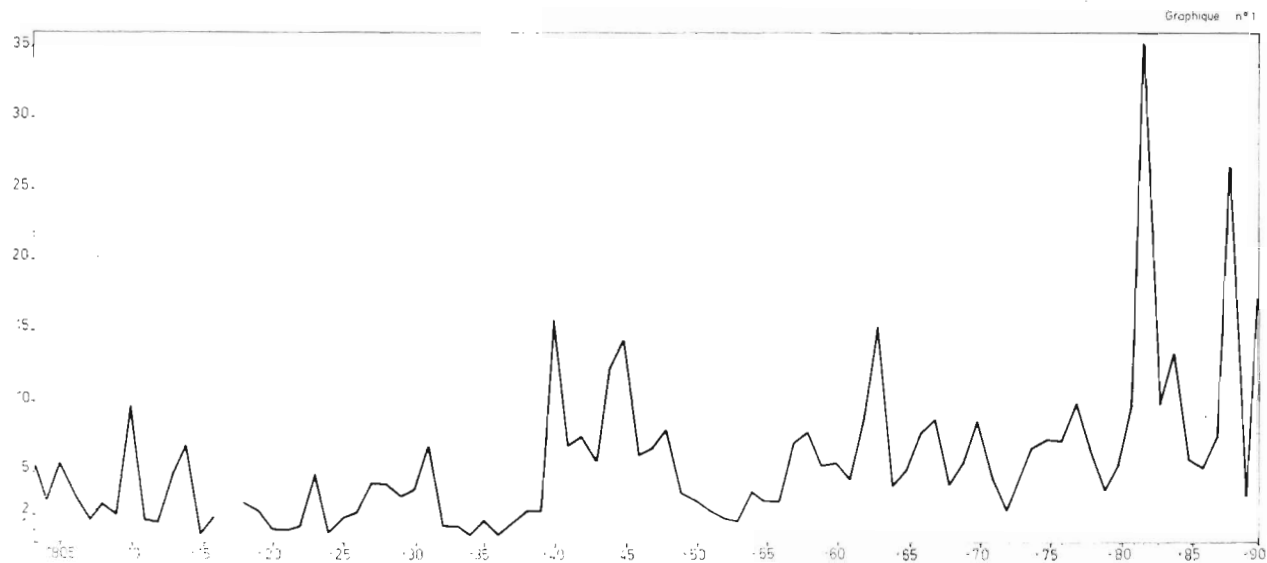
Ou bien chaque profession fournit son contingent d'inadaptés et d'imprévoyants et le tableau des faillites reflète alors celui de l'économie.

Nous ne pouvons apporter que quelques éléments de réponse : toutes les professions fournissent des faillis, le contingent n'est pas proportionnel à l'importance de l'activité des secteurs semblent particulièrement protégés (Marchands Fabricants, Teinturiers) d'autres beaucoup plus exposées (entrepreneurs de construction). Cet aspect de miroir très déformant de la réalité nous invite donc à une grande prudence dans l'utilisation globale des faillites.

Pierre CAYEZ.

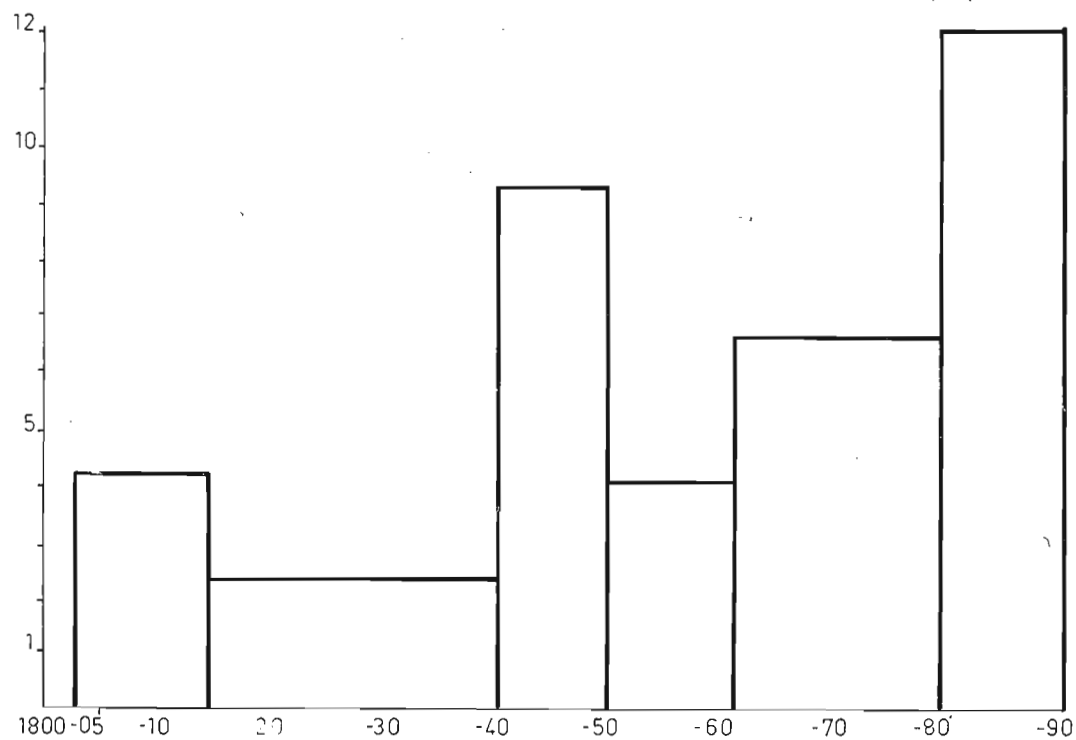
N.B. Les numéros, se rapportent aux graphiques.

EVOLUTION DES PASSIFS DES FAILLITES (1805-1890)



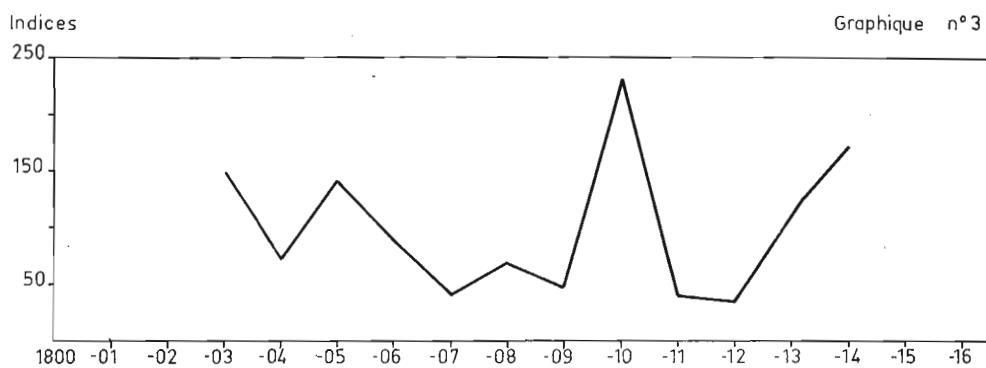
Millions de francs

Graphique n° 2



Niveau moyen des faillites
1803 - 1890

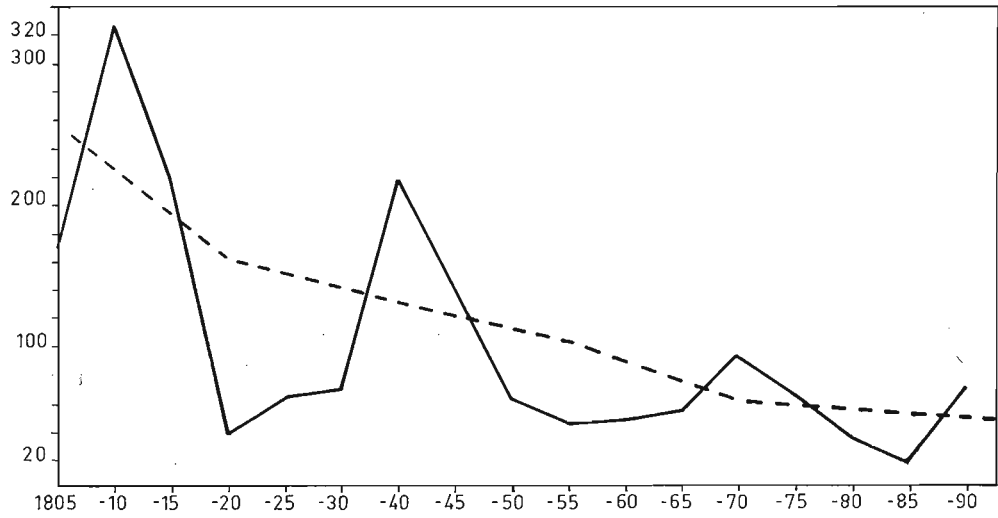
Evolution des Passifs
1803 - 1814

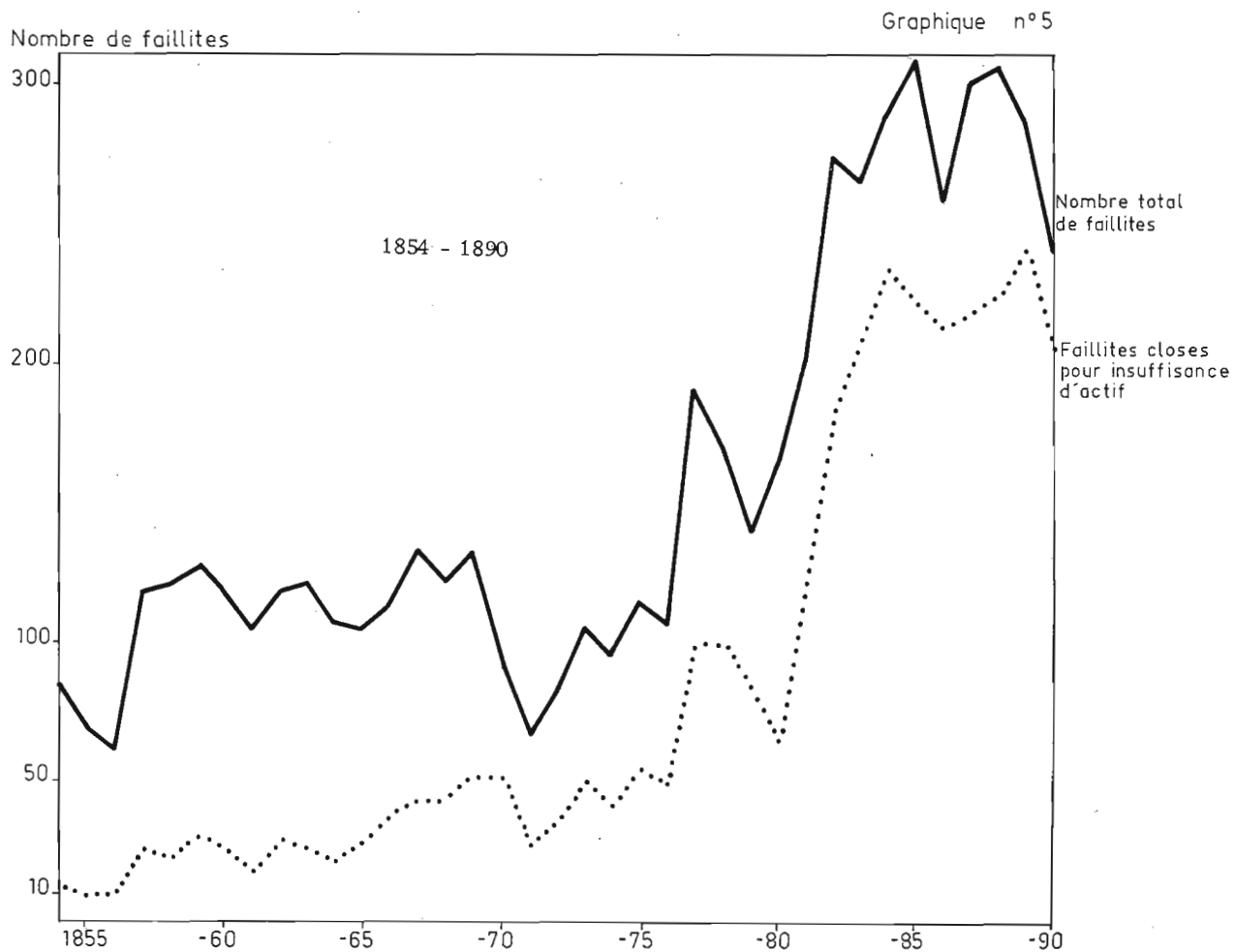


Evolution de la valeur moyenne des faillites

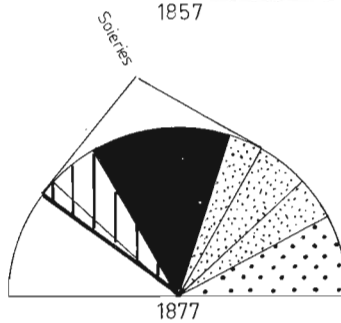
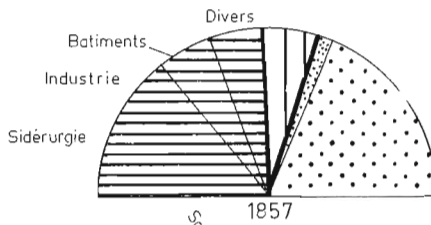
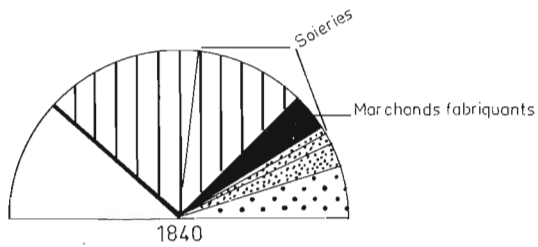
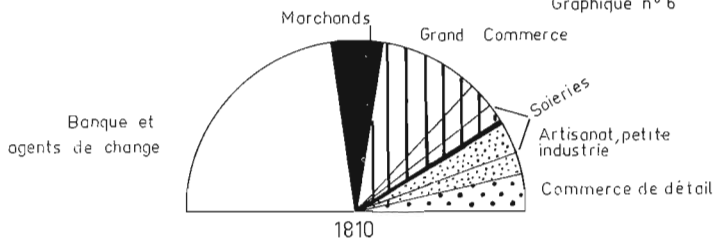
Graphique n°4

Milliers de francs

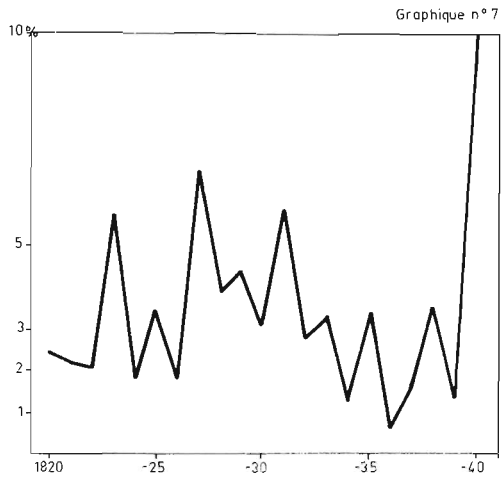




Graphique n° 6



Rapport du passif lyonnais au passif national
1820 - 1840



Rapport du passif lyonnais au passif liquidé national
1874 - 1884

